

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 3 décembre 2015 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Nouveaux statuts de l'ASIA – Association scolaire Intercommunale d'Avenches et environs
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission
 - Décision
6. Modifications des statuts de l'ABV – Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission
 - Décision
7. Projet de Budget 2016
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission des finances
 - Décision
8. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

29 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : BONNY Joël, GLAUSER Samuel, VASSAUX Claude-Alain

Absents : ETTER Jean-François, PASINATO Daniel, SPRING Jean-Michel

2. Adoption du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du 15 octobre 2015 est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'est arrivée sur le bureau.

4. Communications municipales

M. Blaise Baumann

Aucune communication

Mme Claire Berner

Aucune communication

M. Jean-Pierre Haerberli

Aucune communication.

M. Thierry Schneiter

Aucune communication

M. Laurent Monnard

M. Laurent Monnard rappelle que la simulation d'une présence dans la maison permet de bien dissuader les cambrioleurs.

5. Nouveaux statuts de l'ASIA – Association scolaire Intercommunale d'Avenches et environs

Mme Claire Berner présente les nouveaux statuts de l'ASIA. *Voir préavis et statuts.*

Rapport de la commission

M. Maurice Piazza, rapporteur de la commission chargée de rapporter sur le point 5, Nouveaux statuts de l'ASIA, donne lecture du rapport :

Le projet de modification des statuts soumis par le comité de direction de l'ASIA, avec la prise en compte des propositions des commissions déléguées semble adéquat pour l'avenir et, c'est pourquoi, la commission recommande au Conseil communal d'approuver les nouveaux statuts tels que présentés.

Décision

Le Conseil communal accepte à l'unanimité à mains levées les nouveaux statuts de l'ASIA.

6. Modifications des statuts de l'ABV – Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully

M. Jean-Pierre Haerberli présente les modifications des statuts de l'ABV. *Voir préavis.*

Rapport de la commission

M. Dominique Berner, rapporteur de la commission chargée de rapporter sur le point 6, Modifications des statuts de l'ABV, donne lecture du rapport :

Suite à l'examen des documents fournis par l'ABV et aux réponses données par M. Jean-Pierre Haerberli, la commission recommande aux Conseillers d'accepter les modifications des statuts tels que présentés.

Décision

Le Conseil communal accepte la modification des statuts de l'ABV à mains levées avec une abstention.

7. Projet de Budget 2016

Présentation par M. Blaise Baumann.

Le budget présente un excédent des revenus de Fr. 4'437.00 pour des charges qui s'élèvent à Fr. 8'402'204.00 et des revenus de Fr. 8'406'641.00.

Le Budget est présenté par chapitre. *Voir préavis.*

Questions des Conseillers par chapitre :

1. Administration générale

M. Patrick Bon aimerait savoir ce qui justifie de la vidéosurveillance.

M. Blaise Baumann explique qu'il y a eu des vols successifs à la déchetterie, qu'il y aura une meilleure surveillance à l'entrée du camping et que pour le parking communal cela permettra de régler certains problèmes liés aux passages des voitures à la barrière.

2. Finances

M. Patrick Bon demande si l'impôt sur le revenu ne devrait pas être plus élevé.

M. Blaise Baumann explique que la Municipalité est restée prudente et que cela est difficile à estimer.

M. Rolf Graüb remercie la Municipalité pour la sortie des Aînés ainsi que pour le montant mis au budget 2016.

3. Domaines et bâtiments

M. Pierre Hauser demande quelle entreprise s'occupe de l'entretien du wifi.

M. Blaise Baumann explique que le système wifi est une location à l'entreprise qui l'a installée. Jusqu'en 2014 des cartes d'accès étaient vendues. Maintenant l'accès est gratuit, mais l'installation requiert de l'entretien.

Suite à une question de M. Pierre Hauser, M. Blaise Baumann explique que le calcul concernant la participation aux frais d'entretien des églises se fait en fonction des protestants et des catholiques déclarés. Il n'est plus obligatoire de déclarer sa confession.

M. Alain Bonny demande où se fera la zone pour les camping-cars. M. Blaise Baumann explique qu'une discussion est en cours auprès des services de l'Etat concernés.

4. Travaux

M. Rolf Graüb demande s'il y aura des lampadaires aux chemin des nouvelles Rives.

M. Blaise Baumann répond qu'ils seront installés dès que le lotissement sera terminé.

M. Fabrice Schneiter trouve que les coûts de transport et de vidange des bennes compacteuses sont élevés. M. Blaise Baumann explique que les montants inscrits dans le budget comprennent les coûts de transport et d'élimination ou revalorisation. Un appel d'offre a déjà été fait et l'entreprise mandatée se trouve dans les prix du marché. Par contre il fait remarqué que l'augmentation de la quantité de déchets est supérieure à l'augmentation de la population.

5. Formation et Jeunesse

-

6. Police

-

7. Sécurité sociale

-

8. Services industriels

-

M. Blaise Baumann annonce que l'état de la dette au 31.12.2015 est de CHF 11'153'500.00

Questions d'ordre général :

M. Patrick Bon aimerait connaître dans quel sens va l'évolution de la rentrée des impôts en proportion de l'évolution de la population. M. Blaise Baumann explique que le rendement d'impôts augmente plus vite que l'augmentation des habitants ce qui est positif pour la commune.

M. Patrick Bon demande comment la commune a prévu d'aménager l'ancien local du feu, suite au refus de sa vente en 2015. Il n'est rien spécifié dans le budget. M. Blaise Baumann explique que ce local est toujours loué par les pompiers et que la Municipalité n'a reçu aucune demande de la part du Conseil pour dédire la location au SDIS. M. Blaise Baumann propose une rencontre entre l'ASL et la Municipalité pour en discuter. Mais il faut que l'ASL arrive avec un projet concret.

Rapport de la commission des finances

M. Maurice Piazza, rapporteur de la commission des finances chargée de rapporter sur le point 7, Budget 2016, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission des finances demande au Conseil communal d'approuver le budget 2016 tel que présenté.

Décision

Le Conseil communal accepte le budget 2016 à l'unanimité à mains levées.

8. Divers

M. Pierre Hauser signale qu'un candélabre à l'entrée de la Côte du Bas est défectueux, qu'un spot qui éclaire la Tour vers le passage piéton éblouit les automobilistes et que dans le nouveau quartier sur la route de Neuchâtel l'hydrante risque d'être abîmée lors du parcage des voitures.

Mme Claire Berner répond que la Municipalité est consciente de l'éblouissement et que ce spot sera déplacé après les Fêtes de fin d'année, pour les deux autres points la Municipalité prend note.

M. Patrick Bon aimerait savoir pourquoi les citoyens doivent à nouveau payer CHF 50.00 lorsque leur carte poubelle est défectueuse.

M. Blaise Baumann répond qu'il y a une différence si la carte est usée ou cassée. En cas de contestation, il y a possibilité de discuter.

M. Peter Dennler fait remarquer que la route de la Reine Berthe est en mauvais état et qu'il n'y a plus d'éclairage vers la maison de M. Henri Maeder.

M. Blaise Baumann répond que le projet est en cours.

M. Maurice Piazza demande si la commune paie quelque chose pour la « Police-Population »

M. Laurent Monnard répond que c'est le canton qui prend la totalité des frais en charge.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

M. Blaise Baumann remercie le Conseil et souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

M. Jean-Paul Burri, Président remercie la municipalité pour le budget 2016 et souhaite également tous ses vœux de santé au Conseil.

Le Président lève la séance à 22h04.

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer